

PROFESSION BANLIEUE

DEUX PSYCHOLOGUES

23 août 2022

PRÉSENTATION

La ville de Saint-Denis déploie une politique volontariste de santé publique. Elle met à disposition de sa population des équipements et des services de santé de proximité (promotion, éducation, prévention, consultation et soins) dans les 4 centres municipaux de santé (CMS), les 6 PMI, les centres d'éducation et de planification familiale (CPEF), le centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), le centre médico-sportif et à travers les actions de santé publique menées sur le territoire. Placée sous l'autorité du directeur de la santé, assisté d'un directeur adjoint, la direction de la santé est organisée en 4 services :

- un service de santé publique ;
- la circonscription municipale de PMI ;
- un service offre de soins ;
- un unité gestion-RH.

MISSIONS

La présence de psychologues dans les CMS permettra la prise en charge d'états de souffrance psychique dans la cadre d'un parcours de soins coordonné par le médecin traitant, sans reste à charge pour le patient. Vos missions principales sont :

- Conduire des entretiens psychologiques d'évaluation initiale et de suivi des publics orientés par les médecins généralistes du CMS
- Repérer des signes de troubles psychologiques, assurer des entretiens psychothérapeutiques et orienter si nécessaire pour une prise en charge psychiatrique
- Participer à l'analyse des situations lors des réunions pluridisciplinaires
- Participer à l'élaboration d'outils et de protocoles de travail en équipe pluri-professionnelle
- Travailler en réseau avec les partenaires (information, synthèse autour de situations cliniques, participation aux RESAD et aux différentes commissions)

Les missions de psychologue seront exercées sous la responsabilité hiérarchique du médecin cheffe de service offre de soins et sous la responsabilité fonctionnelle du ou de la responsable du CMS.

Liens fonctionnels avec la coordinatrice du Conseil local en santé mentale pour la mise en réseau, l'appui technique et méthodologique, la concertation sur les cas complexes, l'échange des pratiques.

PROFIL

- Diplôme de psychologue clinicien ou de psychologue du développement ou de neuropsychologue : niveau Master 2 exigé
- Expérience professionnelle en institution ou en libéral de 3 ans souhaitée
- Stages ou expériences en psychiatrie adulte et en pédopsychiatrie appréciés
- Formation à certaines approches spécifiques de psychothérapie (TCC, thérapie psychodynamique et d'inspiration analytique, thérapie inter-personnelle, thérapies d'inspiration familiale)

- Formation à l'approche interculturelle appréciée
- Formation à la réalisation de bilans psychologiques ou à des dispositifs thérapeutiques appréciée
- Disponibilité - Capacité à travailler en équipe - Sens du service public.
- Empathie, sens du relationnel et de la communication
- Capacités d'adaptation
- Organisation, méthode et rigueur
- Autonomie
- Dynamisme
- Respect des règles de déontologie professionnelle

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- 2 postes à temps partiel
- CDD d'un an, renouvelable
- salaire : en référence à la grille salariale de la fonction publique territoriale
- Intervention sur 1 ou 2 sites parmi le CMS Cygne / CMS Plaine/ CMS Moulins

CONTACT

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) par mail à : karine.royer@ville-saint-denis.fr

- **Emplacement** : [Accueil](#) > [Services](#) > [Offres d'emploi](#) >
- Adresse de cet article : <https://www.professionbanlieue.org/2-psychologues>